

Ville de Montmédy

55600 - MONTMEDY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du

5 avril 2018

Les membres du conseil municipal de la ville de Montmédy, légalement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, le jeudi 5 avril 2018 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Yves LECRIQUE, Maire.

Etait présent en qualité de Maire :

- Monsieur Yves LECRIQUE, Maire

Etaient présents en qualité d'adjoints au Maire :

- Monsieur Dominique JAUSSET, premier Adjointe
- Madame Michelle GEMINEL, deuxième Adjoint
- Monsieur Jean CHEVALIER, troisième Adjoint
- Madame Brigitte LEBRAULT, quatrième Adjoint
- Monsieur Christian KASTELE, cinquième Adjoint

Etaient présents en qualité de conseillers municipaux :

- Madame Bernadette LANDRIN
- Madame Marie-Thérèse GEORGE
- Monsieur Laurent KIPS
- Madame Simone LANHER
- Monsieur Francis LHUILLIER
- Monsieur Christian PARENTIN
- Madame Régine VIGNALI

Etaient excusées :

- Madame Dorothee ALEXANDRE qui donne pouvoir à Mme Michelle GEMINEL
- Madame Céline AUROUX
- Monsieur Claude LEONARD, Conseiller Départemental du canton de Montmédy
- Madame Zoulikha SAHRAOUI

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent KIPS

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-verbal faisant office de Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 février 2018.
2. Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF et du compte de gestion 2017 de la commune – budget général
3. Affectation du résultat 2017.
4. Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF 2018 - budget général
5. Fiscalité directe locale : vote du taux des taxes 2018.
6. Tableau des emplois de la commune.
7. Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF et du compte de gestion 2017 du budget de l'eau.
8. Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF 2018 du budget de l'eau
9. Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF et du compte de gestion 2017 du budget des Vignes IV
10. Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF 2018 du budget des Vignes IV
11. Questions diverses et informations.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal faisant office de compte-rendu du Conseil Municipal du 19 février 2018.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 19 février 2018.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté.

Point n° 2 : Vote du COMPTE ADMINISTRATIF et du COMPTE DE GESTION – exercice 2016 : budget général

En préambule de la présentation des budgets, le Maire fait part d'une étude comparative des coûts pour le fleurissement de la ville d'une part en embauchant un agent dédié, d'autre part en « déléguant » ce travail à une entreprise privée (entreprise THIL). L'écart des coûts étant conséquents (40 965€ pour l'embauche d'un agent et 23 674 € pour une prestation extérieure), le budget est construit autour de l'hypothèse d'une externalisation des travaux.

Le COMPTE ADMINISTRATIF 2017 est en concordance avec les comptes de gestion de la Trésorerie. Le budget général 2018 a été construit sur **la base des taux fiscaux de l'an dernier** et en tenant compte de la notification stable **des dotations de l'état par rapport à 2017** (la notification de la dotation est parvenue à la commune le 4 avril).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le COMPTE ADMINISTRATIF 2017 de la commune (Budget général) présenté par le maire, et qui présente les résultats suivants :

Section Fonctionnement :	
Recettes (dont solde d'exécution reporté*) :	1 753 502,74 €
Dépenses :	1 525 373, 21 €
Excédent :	228 129, 53 €

En préambule de la présentation de la section investissement, le Maire fait part des différents travaux qui sont programmés en investissement pour 2018 (accessibilité, stalles église St Martin, remparts, matériel, boulodrome, retour subventions restauration scolaire, voirie, stalles, éclairage public, bois, forêt...)

Section Investissement (avec reste à réaliser) :	
Recettes (dont affectation résultats (1068*)) :	1 671 983, 79 €
Dépenses (Dont déficit reporté (001*)) :	1 662 648, 38 €
Excédent :	9 335,41 €

Point n° 3 : Affectation du résultat du budget général 2017 sur le budget 2018:

Le compte administratif 2017 étant excédentaire en fonctionnement et en investissement, il n'y a pas d'affectation de résultats .

Point n° 4 : Vote des taux d'imposition (fiscalité directe locale 2016).

Mr Lecrique, Maire, propose de maintenir les taux de fiscalité sur les bases de l'an dernier. Il précise toutefois que la valeur locative augmentant chaque année, la base de ces taux en sera d'autant valorisée.

Taxe d'habitation : 14,67%
Taxe foncière : 12,91%
Taxe foncière non bâtie : 27,74%
CFE : 11,64%

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Point n° 5 : Tableau des emplois de la commune.

Le Conseil Municipal est informé de l'état des emplois de la Commune et valide le tableau présenté par le Maire et qui figure en annexe.

A noter que deux postes d'adjoints territoriaux techniques ont évolué en poste d'adjoints principaux techniques.

Point n° 6 : Présentation et vote sur le BUDGET PRIMITIF 2018 du budget général

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du Maire relatives au budget primitif 2018 (budget principal).

Section Fonctionnement :	
Recettes (dont solde reporté de 498 241,05 €) :	2 274 766,05 €
Dépenses (dont 0 € de transfert d'investissement)	2 274 766,05 €
Excédent :	0,00 €
Section Investissement :	
Recettes (dont affectation de résultat de 0 €) :	2 209 595,54 €
Dépenses :	2 209 594,54 €
Déficit	0 €

Point n° 7 : Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF et du COMPTE DE GESTION 2017 du budget du lotissement « Les VIGNES IV).

Mr Lecrique, Maire, présente le Compte administratif et le Compte de gestion du budget du lotissement « les Vignes IV ».

Section Fonctionnement :

Recettes :	0 €	
Dépenses :	6 498,08 €	(intérêts d'emprunt)
Déficit :	6 498,08 €	

Section Investissement :

Recettes :	0 €	
Dépenses :	23 241,26 €	
Déficit :	23 241,26 €	

La commune a eu recours à l'emprunt (230 000,00 €) pour acquérir les terrains Charpentier. Cet emprunt, absorbé par le budget principal, crée un déficit qui sera résorbé au fur et à mesure des ventes après viabilisation de parcelles à des particuliers.

Point n° 8 : Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF 2018 pour le budget du lotissement « les Vignes IV).

Ce budget est établi en supposant que l'ensemble des terrains sera vendu :

Section Fonctionnement :

Recettes :	269 937,08 €	
Dépenses :	269 937,08 €	
Déficit :	0 €	

Section Investissement :

Recettes :	127 141,74 €	
Dépenses :	127 141,74 €	
Déficit :	0 €	

Le conseil municipal après en avoir débattu, approuve à l'unanimité ce budget.

Point n° 9 : Présentation et vote du compte administratif et du compte de gestion 2017 du budget de l'eau

Section Fonctionnement :

Recettes (dont solde reporté : 460 458,03€)	512 463,45 €
Dépenses (dont virement investissement:0 €)	26 635,59 €
Excédent :	482 827,86€

Section Investissement :

Recettes (dont excédent reporté de 75 023,71€) :	100 763,16 €
Dépenses (dont affectation déficit de 0,00€) :	37 970,90 €
Excédent :	62 792,26 €

Point n° 10 : Présentation et vote du BUDGET PRIMITIF 2018 pour le budget de l'eau.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du Maire relatives au budget primitif 2018 du budget de l'eau.

Section Exploitation :

Recettes (solde exécution reporté de 482 827,86 €)	534 087,86€
Dépenses (dont déficit reporté de 0,00 €)	37 499,45 €
Excédent :	496 588,41 €

Section Investissement :

Recettes (dont report d'excédent : 93 018,14 €)	125 485,59 €
Dépenses	95 260,00€
Excédent :	30 225,59 €

Point n° 11 : Questions et informations diverses :

Réunions de commission à programmer :

Commission sport :

La commission sport se réunira en Mairie le 9 mai à 20h30 pour étudier les dossiers de subventions demandées par les associations sportives et culturelles locales.

Vu, le Maire
Yves LECRIQUE

MONTMEDY, le 7 avril 2018.
Le Secrétaire de Séance
Laurent KIPS